



Rapport annuel de l'exercice 2025

Lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement

TABLE DES MATIÈRES

I.	Présentation de l'élaboration et de l'approbation des déclarations.....	3
II.	Informations répondant aux exigences du paragraphe 11(3) de la Loi.....	4
A.	Structure, activités et chaînes d'approvisionnement.....	4
B.	Politiques et processus de diligence raisonnable.....	6
C.	Risques liés au travail forcé et au travail des enfants.....	10
D.	Mesures de remédiation.....	11
E.	Compensation des pertes de revenus.....	11
F.	Formation.....	11
G.	Évaluation de l'efficacité.....	12
III.	Mesures prises au cours de l'exercice financier précédent afin de prévenir et de réduire les risques du travail forcé et du travail des enfants.....	13
IV.	Conclusion.....	16

I. PRÉSENTATION DE L'ÉLABORATION ET DE L'APPROBATION DES DÉCLARATIONS

Flatiron Dragados Canada, Inc. (anciennement connue sous le nom de Dragados Canada), Flatiron Constructors Canada Limited et Flatiron Equipment Company Canada Limited (collectivement, « *FlatironDragados* » ou la « *Société* ») ont préparé ce rapport sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement (« *rapport* »), couvrant la période du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025.

Le rapport est rédigé conformément à l'article 11 de la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* (la Loi).

Le rapport est le fruit de consultations au sein des départements concernés de FlatironDragados, notamment les services juridiques, la conformité, les ressources humaines, les finances, la préconstruction, l'approvisionnement, la qualité, la santé et la sécurité, l'environnement et les équipements. Ces départements opèrent à l'échelle de la Société, y compris dans nos entités de projet. Ce processus de consultation a soutenu notre approche à l'échelle de la Société en matière de lutte contre le travail forcé et le travail des enfants.

Ce rapport a été examiné et approuvé par les conseils d'administration respectifs de Flatiron Dragados Canada, Inc., Flatiron Constructors Canada Limited et Flatiron Equipment Company Canada Limited, le 31 mai 2026.



II. INFORMATIONS RÉPONDANT AUX EXIGENCES DU PARAGRAPHE 11(3) DE LA LOI

A. STRUCTURE, ACTIVITÉS ET CHÂÎNES D'APPROVISIONNEMENT

STRUCTURE

En janvier 2025, Flatiron et Dragados North America ont intégré leurs opérations sous une seule marque, FlatironDragados, et opèrent désormais comme une seule organisation partout en Amérique du Nord.

Au Canada, FlatironDragados exerce ses activités par l'intermédiaire de trois entités juridiques : Flatiron Dragados Canada, Inc., Flatiron Constructors Canada Limited et Flatiron Equipment Company Canada Limited.

Flatiron Constructors Canada Limited a été constituée en société dans la province de la Colombie-Britannique en juin 2005, et Flatiron Equipment Company Canada Limited a été constituée en Alberta en septembre 2006. Flatiron Dragados Canada, Inc. a été constituée en société dans la province de l'Ontario en 2008 (anciennement Dragados Canada, Inc. et renommée après l'intégration).

FlatironDragados est une filiale¹ d'ACS Actividades de Construcciones y Servicios, S.A. (« ACS Group »). ACS Group est une grande société cotée en bourse, composée de plusieurs sociétés et comptant plus de 167 803 employés dans le monde. Le groupe ACS cumule collectivement plus de 40 ans d'expérience dans le développement, le financement, l'exploitation et la maintenance des infrastructures.

FlatironDragados, au Canada, a son siège social à Toronto. En décembre 2025, la Société comptait plus de 571 employés répartis dans nos bureaux situés à Toronto, Montréal, Calgary et Richmond, ainsi que sur divers projets. Nous sommes spécialisés dans la réalisation de projets d'infrastructure à grande échelle à travers le Canada en collaboration avec nos partenaires commerciaux.

¹ Propriété de FlatironDragados Engineering and Construction, S.L. (Espagne)

ACTIVITÉS

Notre Société se concentre principalement sur le développement d'infrastructures civiles lourdes telles que les autoroutes, les voies ferrées, les routes, les ponts, les tunnels, les barrages et les projets hydroélectriques. Nous opérons à travers le Canada, avec un accent particulier sur les provinces de l'Ontario, du Québec et de la Colombie-Britannique. Notre mission est de maintenir notre position de leader mondial dans le secteur en favorisant l'innovation, en renforçant notre compétitivité et en apportant de la valeur à nos clients. Au cœur de notre stratégie d'entreprise se trouve le principe fondamental de mener nos opérations de manière durable et responsable tout en respectant les plus hauts standards d'éthique commerciale, de qualité, de sécurité et de responsabilité environnementale.

CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT

En 2025, FlatironDragados a travaillé avec environ 4 134 fournisseurs nationaux et internationaux dans les principaux domaines de dépenses incluant les matériaux tels que le béton, l'acier, la tuyauterie et l'asphalte, les consommables industriels et d'ingénierie tels que le carburant, les lubrifiants, les abrasifs, les adhésifs, les scellants, les composants ferroviaires et le matériel roulant, les installations et équipements majeurs tels que les tunnelières et les équipements de traitement minéral, les équipements de protection individuelle (EPI), des sous-traitants tels que les électriciens, plombiers, vitriers, ferrailleurs et autres travailleurs de métiers spécialisés, l'embauche de main-d'œuvre, les assurances, les services professionnels, la technologie et les télécommunications.

Les produits et services que nous achetons servent au développement, à la conception, au financement, à la construction, à l'exploitation, à la maintenance et à la gestion de projets et des fonctions corporatives connexes. À cet égard, les pièces peuvent être achetées localement ou importées.

En plus d'acquérir des produits et services, nous recourons également à des services de soutien opérationnel et d'approvisionnement liés au soutien des activités de l'entreprise, tels que les installations et la maintenance, la comptabilité, les services juridiques et informatiques, ainsi que les services de conseil professionnel, tels que la conception et l'ingénierie. Ces services complètent nos ressources internes, que ce soit pour des missions à court ou long terme selon les besoins.



B. POLITIQUES ET PROCESSUS DE DILIGENCE RAISONNABLE

FlatironDragados a maintenu, tout au long de son histoire, un engagement commercial avec les différentes personnes ou entités qui interagissent avec la Société et ses employés, fondé sur des principes éthiques qui guident le fonctionnement de FlatironDragados et font partie de notre culture d'entreprise.

Nous nous engageons à prévenir et à atténuer les risques de violations des droits humains, y compris l'esclavage moderne ou la traite des êtres humains, dans nos chaînes d'approvisionnement ou dans n'importe quel segment de nos activités. FlatironDragados s'engage à agir de manière éthique et intègre dans toutes ses relations commerciales, et nous attendons de tous nos sous-traitants, fournisseurs et autres partenaires commerciaux, qu'ils respectent les mêmes exigences.



NOS POLITIQUES

Gouvernance et direction

Notre cadre de gouvernance repose sur nos valeurs fondamentales : sécurité, excellence, intégrité, responsabilité et travail d'équipe. Ces valeurs guident toutes les activités de FlatironDragados et constituent la base de notre Code de conduite. Conjointement avec le Code de conduite d'ACS pour les partenaires commerciaux, ils fixent les normes de comportement que nous attendons de tous nos employés, sous-traitants et partenaires.

Conformité

Le Comité de conformité de FlatironDragados est responsable de la supervision du Programme d'éthique et de conformité (le « Programme »), conçu pour surveiller et gérer continuellement les risques éthiques et de conformité sur le marché de FlatironDragados à mesure de leur évolution. Le programme couvre des domaines clés, notamment la lutte contre la corruption, le droit pénal, la concurrence et la réglementation antitrust, ainsi que les droits humains.

Le Comité de conformité, avec le soutien du Département de la conformité, est chargé de surveiller et d'améliorer continuellement le Programme.



FlatironDragados s'engage à défendre les droits humains à travers divers codes et politiques, notamment :

- ▶ **Le Code de conduite de FlatironDragados**, qui établit des directives à suivre pour tous les membres de l'entreprise dans le cadre de sa mission, de ses valeurs et de sa culture d'entreprise. Ce code met l'accent sur l'équité et le comportement éthique, ce qui inclut le respect de toutes les lois et réglementations. C'est une approche descendante qui reflète notre culture de conformité, liant tous les employés, y compris le conseil d'administration. Tous les employés sont tenus de lire et d'honorer ce code.
- ▶ **Le Code de conduite d'ACS pour les partenaires commerciaux**, qui fixe les normes minimales de comportement attendues des partenaires commerciaux, y compris la protection des droits humains.
- ▶ **La politique de conformité pénale et anti-corruption de FlatironDragados**, qui établit un cadre réglementaire et quelques règles de base pour la prévention et l'identification des activités criminelles, de corruption, dans les opérations de la Société, et favorise le respect total des réglementations pénales et de lutte contre la corruption.
- ▶ **La politique sur les droits humains du Groupe ACS**, qui formalise un processus de diligence raisonnable pour identifier, prévenir, atténuer et remédier aux impacts négatifs survenus dans le champ d'action de son activité et sa chaîne de valeur mondiale. Cette politique établit la responsabilité de respecter les droits humains internationalement reconnus (y compris le travail des enfants et le travail forcé) et de rendre compte de l'efficacité du processus.

Le protocole de diligence raisonnable du groupe ACS en matière de droits humains, qui sert de colonne vertébrale au système, établit l'approche et les responsabilités de diligence raisonnable exigées par ACS pour tous ses employés, divisions et partenaires commerciaux, fournissant les moyens d'assurer et de contrôler la conformité. FlatironDragados s'engage à continuer de travailler à la mise en œuvre des engagements définis conformément aux objectifs fixés par ACS.

- ▶ **La politique de signalement des non-conformités et anti-représailles de FlatironDragados**, qui détaille les différents canaux pouvant être utilisés pour signaler des comportements contraires à l'éthique et illégaux, et qui établit explicitement la position de tolérance zéro de la Société face aux représailles.
- ▶ **Un programme solide de santé et sécurité**, y compris un éventail de politiques qui jouent un rôle essentiel dans la protection des droits humains. Ces politiques couvrent des domaines essentiels tels que la santé et sécurité au travail, les inspections du milieu de travail, la violence au travail, le harcèlement et le harcèlement sexuel, la santé au travail et l'utilisation des équipements de protection individuelle (EPI), entre autres.



Approvisionnement

FlatironDragados veille à ce que toutes les activités d'approvisionnement soient menées conformément aux lois applicables et aux normes éthiques les plus élevées en matière de pratiques commerciales.

Nos projets utilisent des cadres d'approvisionnement qui prescrivent des politiques, des systèmes et des processus pour soutenir la diligence raisonnable de la chaîne d'approvisionnement. Les activités incluent l'évaluation des risques dans nos secteurs d'activité concernés, la conduite d'une diligence raisonnable complète et la sélection des sous-traitants et fournisseurs. En vertu de ce cadre, nos projets disposent d'un manuel ou d'un programme d'approvisionnement qui définit le processus d'enregistrement et d'intégration des fournisseurs, incluant des questionnaires d'évaluation, un ensemble de contrats commerciaux types obligatoires (interdisant les violations des droits humains), ainsi qu'un ensemble d'exigences pour la gestion par les fournisseurs de leurs fournisseurs.

Cette approche est essentielle pour FlatironDragados et ses projets, construisant et maintenant une chaîne d'approvisionnement fiable et digne de confiance, et identifiant et gérant proactivement les risques tout au long de la durée de chaque contrat.

Pour donner suite à cette intégration, FlatironDragados met en place un service d'approvisionnement centralisé afin d'améliorer la cohérence, la gouvernance et l'efficacité dans l'ensemble des projets.

L'équipe de l'approvisionnement acquiert les équipements, les matériaux, les services de sous-traitance et les services techniques conformément aux calendriers, procédures et budgets des projets. L'équipe gère les appels d'offres, les achats, la livraison et l'administration des sous-traitants en coordination avec les équipes d'ingénierie et de construction, garantissant l'alignement avec les valeurs de l'entreprise et les exigences du projet.

LES CADRES D'APPROVISIONNEMENT SOUTIENNENT LA DILIGENCE RAISONNABLE DANS LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT



- ✓ **Politique** ✓ **Systèmes** ✓ **Processus**
- Évaluation des risques dans les secteurs d'activité applicables
- Diligence raisonnable complète
- Vérification des sous-traitants et fournisseurs



Manuel ou programme d'approvisionnement

(Définition de l'enregistrement et de l'intégration des fournisseurs)

- Questionnaires d'évaluation
- Modèles de contrats commerciaux
- Exigences des fournisseurs

NOS PROCESSUS DE DILIGENCE RAISONNABLE

Le groupe ACS a mis en place un système de diligence raisonnable concernant les droits humains à travers une analyse des impacts négatifs sur les droits humains. Le système prend en compte à la fois le contexte des pays d'opération et les activités menées par les sociétés du Groupe. Cela permet au groupe ACS de s'assurer qu'il dispose des capacités de gestion, des outils et des engagements nécessaires pour agir avec diligence raisonnable dans ses relations et opérations commerciales mondiales, tout en respectant les droits humains reconnus internationalement en tout temps, ainsi que les lois applicables en ce domaine. Cette évaluation comprend une analyse des risques liés au travail forcé et au travail des enfants. Le système repose sur les piliers « protéger, respecter et remédier » des Principes directeurs des Nations Unies.

Grâce à ce système, chaque année, FlatironDragados analyse certains indicateurs des droits humains, ainsi que tout changement qui aurait pu survenir en matière d'analyse des risques et d'identification des mécanismes de contrôle. Grâce à ces informations, des objectifs annuels en matière de droits humains et des actions d'amélioration sont établis au sein du groupe ACS, et leur respect est surveillé. De plus, tous les six mois et via le questionnaire Global Compliance Report, toutes les sociétés du groupe ACS, y compris FlatironDragados, font un rapport sur les droits humains à notre société mère, dans le but d'identifier rapidement les risques liés à la diligence raisonnable en matière de droits humains associés à un éventuel non-respect des lois applicables. À ce jour, FlatironDragados n'a pas identifié d'exemples d'esclavage moderne, de travail forcé ou de travail des enfants dans sa chaîne d'approvisionnement.

Les résultats des évaluations des risques visent à nous aider à continuer d'améliorer nos politiques et processus, et à prioriser nos efforts continus pour prévenir et, si nécessaire, atténuer les impacts négatifs sur les droits humains résultant de nos propres activités professionnelles.

En plus de sa participation au système mondial de diligence raisonnable du groupe ACS, FlatironDragados vise à identifier et atténuer tous les risques liés aux droits humains en :



- ▶ **Tenant des réunions trimestrielles** du Comité de conformité chargé d'évaluer les questions de conformité. Si nécessaire, le Comité peut tenir des réunions ad hoc.

- ▶ **Réalisant des évaluations des risques** dans différents domaines de conformité pour identifier les risques et définir des mesures afin de les prévenir, les détecter et les atténuer.



- ▶ **Mettant en œuvre des politiques, procédures et systèmes de gestion pour le recrutement** qui exigent des procédures formelles d'approbation vérifiables, incluant la vérification de l'identité du candidat et de son droit à travailler légalement au Canada.



- ▶ **Mettant en œuvre un processus de diligence raisonnable par des tiers** afin d'évaluer les principaux sous-traitants et partenaires commerciaux pour leur éthique et leur conformité.



- ▶ **Réalisant des inspections sanitaires et de sécurité sur le lieu de travail** afin d'identifier tout danger ou condition pouvant entraîner des conditions de travail inférieures aux normes.

C. RISQUES LIÉS AU TRAVAIL FORCÉ ET AU TRAVAIL DES ENFANTS

FlatironDragados s'engage à lutter contre le travail forcé et le travail des enfants. Cet engagement est une partie essentielle de notre perspective mondiale et un principe fondamental qui façonne nos opérations quotidiennes. Nous attendons de nos partenaires commerciaux, fournisseurs, entrepreneurs et clients qu'ils partagent notre engagement envers des normes éthiques.

Nous comprenons que l'industrie de la construction est vulnérable aux risques liés au travail forcé et au travail des enfants. Par conséquent, nous adoptons une approche proactive pour atténuer ces risques. Comme détaillé dans ce rapport, nous avons mis en œuvre diverses politiques, processus et pratiques pour gérer et prévenir les risques liés au travail forcé et au travail des enfants dans notre chaîne d'approvisionnement. Notre approche, notre diligence raisonnable et notre assurance sont facilitées par la collaboration entre les fonctions spécialisées de FlatironDragados, notamment les opérations, les ressources humaines, la préconstruction, l'approvisionnement, les services juridiques, la conformité, l'assurance qualité, les technologies de l'information, la santé, la sécurité et l'environnement.

Nos chaînes d'approvisionnement peuvent inclure différents participants, tels que des sous-traitants, fournisseurs, agences de recrutement et divers prestataires de services spécialisés, selon les besoins spécifiques de chaque projet. En tant qu'entreprise qui achète des biens et services du Canada et de l'étranger, nous nous sommes engagés à éviter d'acheter des biens et services « à risque » qui pourraient involontairement contribuer à l'utilisation du travail forcé et du travail des enfants. Nous y parvenons grâce à nos processus de diligence raisonnable et en utilisant un ensemble de modèles d'accords et de contrats, incluant les contrôles des fournisseurs et le respect de notre Code de conduite, du Code de conduite d'ACS pour les partenaires commerciaux, ainsi que de la politique des droits humains d'ACS, ou de normes équivalentes dans nos projets.

Nous reconnaissons que notre rôle dans la prévention du travail forcé et du travail des enfants dépasse notre organisation, et nous sommes fiers de nos efforts pour promouvoir une industrie de la construction durable et éthique.

D. MESURES DE REMÉDIATION

À ce jour, FlatironDragados n'a identifié aucun cas de travail forcé ou de travail des enfants dans nos activités ou nos chaînes d'approvisionnement. Par conséquent, aucune mesure de remédiation n'a été prise.

À cet égard, la Société encourage une culture de communication ouverte entre ses employés, sous-traitants et autres tiers afin de signaler toute pratique potentiellement contraire à l'éthique ou illégale, en particulier celles impliquant des griefs en matière de droits humains. Pour faciliter cela, FlatironDragados a mis en place un mécanisme de réclamation disponible 24h/24 et 7j/7 pour tous les employés et tiers afin de signaler tout comportement ou inconduite contraires à l'éthique pouvant enfreindre politiques, lois ou règlements. Cette ligne de signalement est sécurisée, accessible, gratuite et administrée par un tiers. Les signalements peuvent être faits anonymement, et nous respectons scrupuleusement notre engagement à ce que des représailles ne soient pas exercées.

De plus, la Société propose des canaux réguliers pour que les employés et les tiers puissent signaler toute préoccupation. Ces canaux incluent le signalement au superviseur immédiat, à tout autre membre de la direction, aux ressources humaines, aux services juridiques, à un membre du Comité de conformité ou à tout membre du département de la conformité.

E. COMPENSATION DES PERTES DE REVENUS

Nous n'avons pas identifié de perte de revenus pour les familles vulnérables résultant des mesures prises pour éliminer l'utilisation du travail forcé ou du travail des enfants dans nos activités et nos chaînes d'approvisionnement.

F. FORMATION

FlatironDragados s'engage à fournir une formation complète à tous ses employés. Dans le cadre de notre processus d'intégration, les nouvelles recrues doivent suivre une formation obligatoire dès leur intégration dans la Société. De plus, tous les employés reçoivent une formation annuelle obligatoire conformément au plan annuel de formation, qui comprend divers cours proposés par différents départements, y compris la conformité.

Le respect du Code de conduite est obligatoire pour tous les employés de FlatironDragados. Pour garantir leur compréhension et leur conformité, tous les employés doivent suivre une formation annuelle obligatoire sur le Code de conduite.



En 2025, renforçant notre engagement envers les droits humains, nous avons mis en place une formation obligatoire en interne sur « L'esclavage moderne et la traite des êtres humains » pour tous les employés, dans le cadre d'une série plus large de formations sur les droits humains qui sera diffusée à nos employés. Cette formation a été développée spécifiquement pour nos opérations, en se concentrant sur les principaux domaines de risque.

En plus de cela, les employés ont suivi des formations essentielles sur des sujets clés tels que la lutte contre la corruption, le droit de la concurrence, le harcèlement, la diversité et l'inclusion, ainsi que la cybersécurité. La formation comprenait également des expériences de micro-apprentissage, des conférences sur des boîtes à outils, ainsi que des articles mensuels sur divers sujets d'éthique et de conformité, communiqués à tous les employés via l'intranet de l'entreprise.

Dans le cadre de notre engagement continu, en 2025, nous avons célébré la Semaine de la conformité, au cours de laquelle les employés ont reçu des formations, des communications, et ont participé à des activités visant à renforcer leurs connaissances et à tester leurs connaissances sur divers sujets de conformité, notamment les droits humains et notre engagement à lutter contre l'esclavage moderne, à travers des jeux de culture générale et d'autres initiatives interactives.

G. ÉVALUATION DE L'EFFICACITÉ

ÉVALUATION DE L'EFFICACITÉ

- ✓ Surveillance de l'atteinte des objectifs annuels
- ✓ Surveillance et analyse des risques ainsi que des résultats d'audit externe et interne
- ✓ Taux de participation à la formation
- ✓ Surveillance et clôture des plans d'action corrective
- ✓ Réalisation de plans d'amélioration et réactivité aux griefs
- ✓ Surveillance des mesures correctives

Notre évaluation de l'efficacité est fondée sur des preuves et inclut le suivi de l'atteinte des objectifs annuels, le suivi et l'analyse des risques ainsi que des résultats d'audits externes et internes, le suivi et la clôture des plans d'action corrective, les taux de participation à la formation, l'engagement dans la communication, l'achèvement des plans d'amélioration et la réactivité aux griefs ainsi que le suivi des mesures correctives.

III. MESURES PRISES AU COURS DE L'EXERCICE FINANCIER PRÉCÉDENT AFIN DE PRÉVENIR ET DE RÉDUIRE LES RISQUES DU TRAVAIL FORCÉ ET DU TRAVAIL DES ENFANTS

FlatironDragados maintient un engagement ferme envers des pratiques commerciales éthiques et légales, et nous condamnons sans équivoque l'utilisation du travail forcé et du travail des enfants dans nos opérations, ainsi que celles de nos fournisseurs et sous-traitants. Nous nous soumettons aux normes les plus élevées et attendons de tous les employés, travailleurs sous contrat, dirigeants et administrateurs, ainsi que partenaires commerciaux, qu'ils se comportent avec intégrité, en respectant toujours la lettre et l'esprit de toutes les lois, réglementations et règles applicables.

En 2025, nous avons pris plusieurs mesures pour renforcer nos capacités à identifier, atténuer et prévenir les risques liés aux violations des droits humains, y compris le travail forcé et le travail des enfants, dans nos opérations et notre chaîne d'approvisionnement, et pour répondre efficacement à tout impact pouvant survenir. Ces actions comprenaient, sans s'y limiter :

POLITIQUES ET PROCÉDURES

- ▶ Intégration continue de notre **Code de conduite et du Code de conduite d'ACS pour les partenaires commerciaux** dans l'ensemble de la Société, qui définissent nos engagements éthiques et juridiques en matière de pratique des affaires, y compris le respect des droits humains et du travail. Nous nous sommes concentrés sur la mise en œuvre de ces codes dans de nouveaux projets, en les intégrant dans des modèles d'accords, incluant l'obligation de respecter nos politiques en matière d'éthique et de conformité ou de disposer de normes équivalentes, et dans la formation de nos employés sur le contenu des codes, entre autres mesures.
- ▶ Mise en œuvre en cours de la **Politique des droits humains d'ACS**, qui exprime clairement notre engagement en faveur de l'éradication du travail forcé et du travail des enfants, à travers des formations, des communications, des affiches et d'autres initiatives.
- ▶ Promotion continue de l'utilisation de la ligne de signalement pour signaler tout comportement contraire à l'éthique et illégal, y compris toute suspicion de violations des droits humains, d'esclavage moderne ou de traite des êtres humains.

ÉVALUATION DES RISQUES

Nous réalisons périodiquement des évaluations complètes des risques, qui impliquent la rétention de consultants experts externes pour aider à l'élaboration de matrices étendues de gestion des risques et de contrôle, à la revue documentaire et aux entretiens avec les employés. Ces matrices nous permettent d'identifier, d'évaluer et de gérer systématiquement les risques dans différents domaines, y compris les droits humains, garantissant ainsi que l'organisation reste résiliente face aux menaces potentielles.

Les évaluations décrites ci-dessous ont été réalisées lors des périodes de rapport précédentes et continuent d'éclairer notre cadre actuel de gestion des risques. Ces évaluations et les matrices de contrôle correspondantes font l'objet d'un examen périodique et sont mises à jour, selon le cas, en réponse aux changements de législation et à d'autres facteurs pertinents.



i. Évaluation de l'impact des droits humains

Nous avons évalué les effets potentiellement négatifs sur les droits humains découlant de nos activités. Nous avons élaboré une matrice des risques en droits humains définissant les résultats de cette évaluation afin de documenter et de gérer les risques identifiés.



ii. Évaluation des risques de conformité pénale

Pour identifier les domaines où notre la Société pourrait être exposée à une responsabilité pénale, nous avons procédé à une évaluation des risques de conformité pénale et à l'identification des contrôles dans le cadre de la revue annuelle de la matrice de gestion des risques et de contrôle de la conformité pénale. Cette évaluation comprenait l'analyse de certains risques liés aux droits humains tels que la traite des êtres humains, les crimes contre les droits des travailleurs, les crimes liés au harcèlement sexuel, ainsi que les crimes contre les ressources naturelles et l'environnement, entre autres.



iii. Évaluation des risques de conformité à la concurrence

Nous avons mené une évaluation approfondie des risques de concurrence et d'anti-compétitivité conformément aux directives du Bureau de la concurrence du Canada. Les résultats ont été intégrés dans nos matrices de risques et de contrôle en matière de conformité à la réglementation sur la concurrence, qui sont révisées annuellement ou mises à jour selon les besoins en réponse à des changements législatifs ou à d'autres facteurs pertinents. En 2025, ces matrices ont été examinées et mises à jour avec le soutien d'un conseil externe.

DILIGENCE RAISONNABLE

- ▶ Le processus de diligence raisonnable envers les tiers de FlatironDragados évalue l'éthique et la conformité des fournisseurs, sous-traitants et partenaires commerciaux potentiels lors des processus d'appel d'offres. Ce processus implique un examen approfondi des tiers pour les sanctions. De plus, une diligence raisonnable financière est réalisée pour les principaux partenaires commerciaux.
- ▶ Les processus et contrôles de recrutement garantissent que tous les travailleurs sont recrutés volontairement.
- ▶ Des vérifications d'antécédents sont effectués pour tous les futurs employés.
- ▶ L'utilisation d'un ensemble de modèles d'accords et de contrats intégrant les contrôles fournisseurs et exigeant le respect de notre Code de conduite, du Code de conduite d'ACS pour les partenaires commerciaux, et de la politique des droits humains d'ACS, ou de normes équivalentes pour l'ensemble de nos projets.

SUIVI ET EXAMEN

- ▶ Enquête et surveillance des incidents signalés via la ligne de signalement et mise en place de mécanismes pour protéger les lanceurs d'alerte.
- ▶ Surveillance, examen et compte-rendu des indicateurs pour évaluer l'efficacité de :
 - i. La mise en œuvre du Protocole de diligence raisonnable d'ACS concernant les droits humains;
 - ii. Les mécanismes existants de prévention, de gestion et d'atténuation dans la Société; et
 - iii. Tous les six mois, à travers le questionnaire Global Compliance Report, couvrant toutes les questions de conformité, y compris les droits humains, dans le but d'identifier rapidement les risques liés aux droits humains.
- ▶ Réalisation d'audits internes et externes annuels, ainsi que de revues annuelles de gestion, conformément aux exigences ISO 37001 (Système de gestion anticorruption), 45001 (Système de gestion de la santé et sécurité au travail) et 14001 (Système de gestion environnementale).



IV. CONCLUSION

FlatironDragados s'engage à empêcher le travail forcé ou le travail des enfants dans ses activités et ses chaînes d'approvisionnement. Nous continuerons à revoir périodiquement nos politiques, procédures et pratiques afin de déterminer les améliorations que nous pouvons apporter pour contribuer à prévenir le travail forcé et le travail des enfants.



Conformément aux exigences de la Loi, et en particulier de son article 11, j'atteste avoir examiné les informations contenues dans le rapport pour l'entité ou les entités mentionnées ci-dessus. Sur la base de mes connaissances et ayant fait preuve d'une diligence raisonnable, j'atteste que les informations contenues dans le rapport sont exactes et complètes à tous égards importants, à ma connaissance aux fins de la Loi, pour l'année de rapport mentionnée ci-dessus.

Javier Sevilla

Directeur général de Flatiron Dragados Canada, Inc.

J'ai l'autorité d'agir au nom de Flatiron Dragados Canada, Inc.,

Flatiron Constructors Canada Limited et Flatiron Equipment Company Canada Limited.